

Montréal, 23 mars 2006

Monsieur Denis Bélisle, Directeur général des Affaires juridiques et des Ressources humaines et Secrétaire général de Télé-Québec

Objet : Frais de stationnement

Monsieur,

Vous nous avez fait parvenir dernièrement un avis d'augmentation des frais de stationnement au 1<sup>er</sup> avril 2006. Vous avez aussi déposé une lettre d'entente concernant ces mêmes frais au comité syndical de négociation.

Nous vous demandons de suspendre l'application de cette augmentation jusqu'à ce que nous en soyons venu à une entente négociée sur le sujet.

Les membres du SGETQ subissent actuellement une hausse massive (23%) des frais d'assurances et plusieurs sont dans une situation d'incertitude face à leur avenir en raison du plan de réduction des effectifs que vous nous avez présenté et de la réorganisation annoncée de Télé-Québec.

La charge supplémentaire représentée par l'augmentation des frais de stationnement a un effet dévastateur sur nos membres tant d'un point de vue moral qu'économique.

Merci de considérer positivement cette requête. Ce sera grandement apprécié de nos membres.

Bien à vous

Annick Charette  
Présidente SGETQ

CC. M.Gaétan Girard  
Directeur des ressources humaines